

*BIENVENUE EN BELGIQUE*

# ***ENSEIGNEMENT***

*LIVRET DE L'ANIMATEUR*

**COLOPHON :**

Lire et Écrire Communauté française a.s.b.l.  
12 rue Charles VI – 1210 Bruxelles  
T. +32(0)2 502 72 01  
F. +32(0)2 502 85 56  
lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be  
www.lire-et-ecrire.be

**Éditeur responsable :**

Sylvie Pinchart, Lire et Écrire Communauté française

**Réalisé par et sous la coordination de :**

Lire et Écrire Communauté française

**Suivi d'édition :**

Nadia Dziergwa

**Conception graphique et production :**

Kaligram sprl – www.kaligram.be

2013

**Avec le soutien de :**

Fonds Européen d'Intégration des ressortissants de pays tiers (FEI)  
Fédération Wallonie–Bruxelles  
Région de Bruxelles–Capitale  
Région wallonne  
Commission communautaire française (COCOF)

ISBN : 978–2–930654–16–4

Dépôt légal : D/2013/10901/05

BIENVENUE EN BELGIQUE

# ENSEIGNEMENT

## Sommaire

### **I. INTRODUCTION :**

#### **DES OUTILS POUR VIVRE ENSEMBLE EN BELGIQUE**

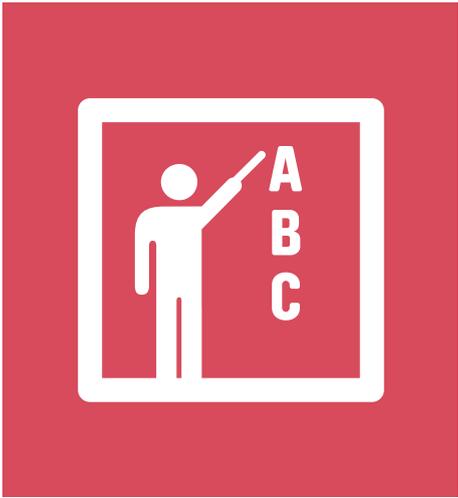
- 1. *Présentation du projet* ..... p. 5
- 2. *Mallettes* ..... p. 6
- 3. *Démarches pédagogiques* ..... p. 8

### **II. ANIMATIONS**

- 1. *Émergence* ..... p. 9
- 2. *Le système scolaire* ..... p. 10
- 3. *Les parcours scolaires et leurs débouchés professionnels* ..... p. 12
- 4. *Le rôle des parents* ..... p. 15
- 5. *Tout savoir (ou presque...) sur l'école* ..... p. 17

**III. ANNEXE** ..... p. 22

**IV. BIBLIOGRAPHIE** ..... p. 23



# I. Introduction :

## DES OUTILS POUR VIVRE ENSEMBLE EN BELGIQUE

### 1. PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en place d'une politique d'accueil des primo-arrivants, la Fédération Wallonie Bruxelles a soutenu, avec l'appui du Fonds Européen d'Intégration des ressortissants de pays tiers, la réalisation d'un ensemble d'outils pour l'animation de modules « citoyenneté ».

Chaque année, la Belgique accueille un nombre important de personnes migrantes qui proviennent parfois de pays lointains. Pour certaines d'entre elles, leur arrivée dans un pays étranger dont elles ne possèdent pas la langue, dont les codes et les règles de vie sont très différents de ceux de leur pays d'origine, est très inconfortable. Comment arriver à s'intégrer dans une société qui ne valorise pas nécessairement les compétences personnelles ou professionnelles acquises au fil du temps ? Comment, par ailleurs, découvrir les attentes de cette société qui voudrait que les migrants en respectent les règles, qu'ils en apprécient le soutien ?

Au sein de ce vaste projet, Lire et Écrire a réalisé un ensemble de huit mallettes pédagogiques, sur base de la matière définie par le CIRÉ<sup>1</sup>, pour aider les primo-arrivants à s'ouvrir sur leur nouveau lieu de vie, à acquérir des connaissances élémentaires sur son histoire, sur ses institutions et sur le fonctionnement de celles-ci, sur ses caractéristiques socio-économiques, sa vie culturelle, ses normes, ses valeurs fondamentales. Il s'agit aussi que les nouveaux arrivants puissent se débrouiller le plus facilement possible dans leur vie quotidienne et qu'ainsi, les différences culturelles soient comprises, analysées et vécues comme une source d'enrichissement mutuel.

Chaque mallette aborde un de ces aspects :

- > Statuts de séjour
- > Logement
- > Santé
- > Enseignement
- > Emploi et sécurité sociale
- > Vie quotidienne
- > Institutions
- > Vivre ensemble

L'objectif de ces mallettes est de proposer aux animateurs des démarches structurées, accompagnées des supports nécessaires à la réalisation d'animations facilitant l'accès à l'information et à la compréhension du fonctionnement de notre société, plus particulièrement pour les primo-arrivants analphabètes ou peu scolarisés.

Les démarches proposées prennent en compte l'hétérogénéité des publics présents : niveaux scolaires différents, contextes socioculturels variés, modes d'apprentissage multiples. Lors de la construction de nos animations, nous avons pris en compte le fait que certaines personnes puissent être faiblement scolarisées ou pas scolarisées du tout. C'est la raison pour laquelle nous avons très peu fait appel à la lecture : celle-ci est davantage présente dans les prolongements proposés pour certaines activités.

---

<sup>1</sup> Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers : <http://www.cire.be>

Les choix pédagogiques sous-tendant les animations s'appuient sur les principes de la pédagogie interculturelle et de l'auto-socio-construction des savoirs. C'est par une appréhension personnelle des informations amenées par les activités, par des échanges avec les autres membres du groupe, par une confrontation des vécus différents, que de nouveaux savoirs se mettent en place et que les participants découvrent d'autres réalités culturelles et s'ouvrent aux mondes qui les entourent, à l'interculturalité.

La création des mallettes pédagogiques est le fruit d'une collaboration avec de nombreuses personnes que nous remercions chaleureusement. Pour aider les animateurs dans leur travail quotidien, nous avons voulu que ces mallettes soient les plus complètes possible et qu'ils y trouvent un maximum d'informations. Elles proposent donc également une bibliographie reprenant des outils susceptibles de varier et prolonger nos propositions ainsi que des ressources générales concernant les différents thèmes abordés.

## **2. MALLETTES**

Il y a huit mallettes pédagogiques dont chacune illustre un thème «citoyen». Chaque thématique est déclinée en plusieurs animations dont la première est systématiquement une animation dite d'émergence. Celle-ci a pour but d'introduire le thème et de permettre aux représentations du groupe d'émerger afin que les réalités sous-jacentes de chacun puissent s'exprimer.

Le déroulement de chacune des animations est décrit avec précision. Les objectifs sont explicités, le matériel nécessaire est fourni, des prolongements éventuels sont proposés. Quand cela s'est avéré nécessaire, nous avons ajouté l'une ou l'autre remarque pour guider l'animateur dans la mise en place des animations.

Il n'est pas indispensable de conserver l'ordre dans lequel les thèmes ont été proposés. En effet, en fonction des besoins des personnes, d'une question d'un participant ou d'une demande particulière émanant du groupe, l'animateur choisira de commencer par un thème plutôt qu'un autre.

Il nous semble cependant cohérent de suivre l'ordre des animations proposées puisque celles-ci s'organisent de manière à ce que le participant puisse construire sa compétence par lui-même et avec l'aide du groupe. Bien sûr, une animation utilisée de manière isolée peut également trouver tout son sens si elle répond à un besoin, à une demande bien particulière formulée par un groupe.

Nous aimerions souligner que les mallettes présentent des liens entre elles. Elles offrent des outils multiples, des supports diversifiés qui peuvent répondre aux besoins de groupes de niveaux différents, à la multiplicité des objectifs à atteindre. Nous insistons sur le fait que des prolongements aux animations sont toujours possibles, comme il peut être judicieux d'enrichir certaines démarches en y ajoutant des supports écrits lorsqu'on se trouve face à un groupe de personnes scolarisées.

A la fin de ce livret, des adresses, une bibliographie, des liens utiles sont proposés. Citons pour exemples la brochure d'Alter Echo, dont vous trouverez un exemplaire dans chaque mallette, et les informations présentes dans le guide théorique du CIRÉ.



**STATUTS DE SÉJOUR**

1. Émergence
2. Droits et devoirs
3. Le regroupement familial
4. Le mariage



**LOGEMENT**

1. Émergence
2. Comment trouver un logement à louer ?
3. À quoi dois-je faire attention quand je visite un logement ?
4. Quel est le prix d'une location ?
5. Qu'est-ce qu'un contrat de bail ?
6. À quoi servent les compteurs ?
7. Quels sont mes droits et mes obligations en tant que locataire ?



**SANTÉ**

1. Émergence
2. L'organisation des soins de santé
3. À quoi sert une mutuelle ?
4. Enfant(s) – Parent(s)



**ENSEIGNEMENT**

1. Émergence
2. Le système scolaire
3. Les parcours scolaires et leurs débouchés professionnels
4. Le rôle des parents
5. Tout savoir (ou presque...) sur l'école



**EMPLOI & SÉCURITÉ SOCIALE**

1. Émergence
2. Les métiers et les compétences
3. Différences entre les statuts de salarié, indépendant et fonctionnaire
4. Compétences et détermination du type de projet
5. Aide à la recherche d'emploi
6. Offres d'emploi, lettre de motivation et cv
7. Contrat, fiche de paie, permis de travail, risques du travail au noir
8. La sécurité sociale



**VIE QUOTIDIENNE**

1. Émergence
2. Le budget
3. La banque
4. La poste
5. Les transports
6. Les déchets
7. Les assurances
8. Comment économiser de l'argent et de l'énergie ?



**INSTITUTIONS**

1. Émergence
2. La Belgique, principes généraux
3. Les élections
4. Organisation de l'État
5. Explication des trois pouvoirs à l'aide d'un exemple concret
6. Les compétences
7. Le pouvoir le plus proche du citoyen : la commune
8. La police
9. La justice



**VIVRE ENSEMBLE**

1. Émergence
2. À la découverte de la Belgique
3. Un peu d'histoire
4. La Belgique à travers la presse et les livres
5. Activités culturelles
6. Jours de « fête »
7. La Belgique en quelques chiffres
8. Normes et valeurs

### 3. DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES

Toutes les animations sont des invitations aux échanges, aux témoignages, aux comparaisons avec les habitudes de vie, les traditions, les institutions en vigueur dans les pays d'origine des participants. Bien entendu, elles apportent également des éléments d'informations sur la vie en Belgique, en relation avec les différents thèmes abordés. Pour que ces échanges soient possibles, il faut que les participants possèdent un minimum de capacité à s'exprimer oralement en français. Si ce n'est pas le cas, il est nécessaire de constituer des groupes de personnes possédant la même langue d'origine et de mener les animations dans cette langue.

Nous aimerions insister une nouvelle fois sur le fait que le participant doit être acteur de son apprentissage. Il ne s'agit pas de lui communiquer un savoir, mais de le faire agir pour l'aider à s'ouvrir sur le monde dans lequel il arrive, à découvrir les cultures multiples des personnes qui l'accompagnent dans la réussite de son parcours d'intégration. Ainsi, chacun avance à son rythme et à sa manière, en utilisant ses canaux privilégiés. Ceci explique la variété des supports proposés (dessins, textes, documents audio, annonces, documents écrits plus officiels [bail d'appartement par exemple], photos, etc.) et les nombreuses activités qui ont été imaginées autour des différents thèmes.

Pour que le participant puisse construire ses propres compétences, l'animateur doit être un guide, un facilitateur qui perd son rôle central. C'est pour cela que nous proposons des activités qui requièrent la constitution de sous-groupes qui fonctionnent de manière autonome. La mise en commun des découvertes permet ensuite à chacun de profiter des richesses des autres. Le partage des expériences, quant à lui, souligne la diversité des situations de vie. L'animateur reste toujours attentif à ce qui émane en cours d'animation et qui pourra contribuer à l'enrichissement des échanges.

#### LA GESTION DU TEMPS

À la lecture des animations, vous constaterez que leur durée n'a pas été précisée. En effet, lorsque nous avons testé les différentes activités, nous avons constaté que leur durée pouvait varier en fonction des publics (scolarisés ou non, débutants en français ou non, etc.). De même, nous pensons qu'en fonction de l'intérêt porté ou non par le groupe au thème abordé, l'animateur adaptera le temps de travail. Nous avons voulu également laisser à l'animateur la possibilité d'approfondir l'un ou l'autre aspect proposé pour qu'il puisse se mettre en empathie avec son groupe. Trop de contraintes empêcheraient qu'une relation authentique s'installe alors qu'elle est très importante dans ce genre de travail.

#### LES SOUS-GROUPES

Idéalement, les sous-groupes seront constitués d'un minimum de trois personnes et d'un maximum de cinq personnes (au-delà de ce nombre, certains risquent de ne pas être entendus).

L'animateur veillera à constituer les groupes de manière équilibrée (groupes mixtes, brassage des langues d'origine et des niveaux scolaires). De même, il nous semble judicieux de constituer de nouveaux sous-groupes quand on passe à une nouvelle animation. C'est dans la variété que toute la richesse des animations pourra s'exprimer.

#### LA PRÉPARATION DES ANIMATIONS

Même si nous avons fourni les documents qui accompagnent les activités et décrit avec soin le déroulement des animations, nous rappelons qu'il est indispensable de les préparer, de prendre connaissance du contenu théorique du CIRÉ et de rechercher les adresses ressources de la région concernée (Bruxelles-Capitale ou Wallonie). C'est de cette façon que l'animateur saura où il va, pourra s'adapter aux imprévus, pourra être à l'écoute de son groupe, répondre aux besoins et aux attentes de chacun et prendre les bonnes décisions en cours d'animation : ce n'est donc jamais du temps perdu.

L'ensemble pédagogique que nous avons réalisé peut être utilisé par toute personne désireuse de proposer une formation de base sur la citoyenneté à des primo-arrivants, voire à des personnes d'origine étrangère qui vivent depuis un certain temps en Belgique. Cependant, ce guide du « vivre ensemble » sera utilisé de manière pertinente pour autant que les animateurs soient formés à la pédagogie interculturelle et aux approches socioconstructivistes, et qu'ils aient suivi des formations adéquates (par exemple, les formations de Lire et Écrire et du CBAI<sup>2</sup>).

<sup>2</sup> Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

# II. Animations

## REMARQUES GÉNÉRALES

- > Le thème de l'enseignement est particulièrement complexe. De multiples questions peuvent surgir au cours des animations. Nous invitons l'animateur à prévoir une affiche pour noter toutes les questions qui se poseront au fur et à mesure des animations. Ces questions serviront lors de la synthèse dans l'animation 5 « Tout savoir ou presque, sur l'école ».
- > Le texte sur les objectifs de l'école est difficile à comprendre, mais par ailleurs fondamental. Nous traitons ce point à l'animation 2 « Le système scolaire ». Si vous trouvez que ce point est difficile pour votre groupe, nous vous invitons à le traiter après l'animation 4 « Le rôle des parents ».
- > Nous vous invitons également à être particulièrement attentif aux changements qui pourraient survenir dans l'organisation scolaire. Vous trouverez les renseignements sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

## 1. ÉMERGENCE

**OBJECTIFS:** *Se familiariser avec des objets du quotidien scolaire*

*Faire émerger les représentations sur l'école, les comparer*

### MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	Néant
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	Différents objets en lien avec l'école tels que: un journal de classe, un cahier à spirales, une gomme, une craie, une éponge, un bic, un crayon, une boîte à tartines, une latte, une corde à sauter, une sandale de gym, une farde cartonnée, un bulletin Un grand tissu Une grande affiche « Questions » et des marqueurs.
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

### DÉROULEMENT

- > Selon le principe du jeu de Kim, l'animateur a placé les objets sur une table et les a recouverts d'un tissu.
- > Il invite les participants à venir toucher tous les objets. Il s'agit de deviner ce qui est caché sous le tissu, sans parler. Les participants peuvent prendre les objets en main mais ceux-ci doivent toujours rester cachés.
- > Lorsque tout le monde a eu l'occasion de toucher aux objets, un premier tour de table est effectué: les participants émettent leurs propositions.
- > Si après ce premier tour de table des objets n'ont pas été identifiés, les participants sont invités à toucher à nouveau aux objets. Cela se fera autant de fois que nécessaire.
- > Lorsque tous les objets ont été identifiés, un participant va retirer un objet de dessous le tissu, le présente au groupe. L'animateur l'invite alors à expliquer comment il a deviné ce qu'est l'objet, à quoi il sert, son lien avec l'école, quelles questions et remarques éventuelles il suscite.
- > L'activité se termine par une discussion autour des éléments relevés par les participants. L'animateur note les problèmes soulevés sur l'affiche « Questions », par exemple le coût des objets, leur utilité, etc.

## 2. LE SYSTÈME SCOLAIRE

**OBJECTIFS:** *Se familiariser avec le système scolaire belge*  
*Comprendre les objectifs de l'école*  
*Favoriser l'expression, l'échange, la discussion*

### MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	> 5 cartes « Photos d'enfants et de jeunes » (1 photo par niveau scolaire)				
					
	Maternel	Primaire	Secondaire (12-14 ans)	Secondaire (14-18 ans)	Supérieur
	> 5 cartons « Niveau scolaire/âge »				
	<b>MATERNEL</b> 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> à 3 à 6 ans	<b>PRIMAIRE</b> 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> diplôme CEB à 6 à 12 ans	<b>SECONDAIRE</b> 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>e</sup> diplôme CE1D à 12 à 14 ans	<b>SECONDAIRE</b> 3 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> (7 <sup>e</sup> ) diplôme(s) CESS – COB – CE à 14 à 16 ans	<b>SUPÉRIEUR</b> Diplômes supérieurs : 3 ans – Bachelor et 5 ans – Master à 18 ans et plus
	> 15 cartes « Évocations niveau scolaire/âge »				
					
	Maternel: Plasticine	La peinture à doigts	Une anima- tion livre dans une classe maternelle	Primaire: des additions	Un exercice d'écriture
					
	Des enfants qui font de la gymnastique	Secondaire 1-2: un horaire de cours	À la bibliothèque	Des ordinateurs	Secondaire 3-4-5-6: une classe de menuiserie
					
Le cours de chimie	Travail en sous-groupe	Supérieur: les recherches sur internet	Un auditoire	Un apprenti menuisier	
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant				
<i>À se procurer</i>	Des buddies. Des grandes feuilles, des magazines, des revues, des journaux, des ciseaux et de la colle (selon les variantes choisies). L'affiche « Questions » et des marqueurs.				
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant				

## DÉROULEMENT

### *L'école à quel âge ?*

- > L'animateur affiche les 5 photos représentant des enfants et des jeunes et invite les participants à dire ce qu'ils voient.
- > Les participants sont répartis en 5 sous-groupes. L'animateur distribue 1 carton niveau scolaire/âge à chaque sous-groupe et invite celui-ci à placer son carton en-dessous de la photo correspondante. L'animateur et les participants vérifient ensemble la pertinence des propositions. Chaque sous-groupe récupère son carton niveau scolaire/âge et la photo correspondante.
- > L'animateur place les 15 autres photos sur une table et invite les participants à les regarder.
- > Il demande aux sous-groupes de choisir les photos qui illustrent pour eux les deux éléments qu'ils possèdent déjà : le carton niveau scolaire/âge et la photo correspondante.
- > En plénière, chaque sous-groupe présente les photos qu'il a choisies et explique pourquoi. Les autres participants expriment leurs remarques et proposent d'éventuelles modifications.
- > L'activité se termine par une discussion autour des éléments relevés par les participants. L'animateur note les problèmes et les questions sur l'affiche « Questions ».

### *L'école pour apprendre quoi ?*

- > Les participants se remettent dans les mêmes sous-groupes et l'animateur demande de réaliser une affiche illustrant, sous forme de collages, à quoi sert l'école à cet âge-là.
- > Chaque sous-groupe explique son affiche en grand groupe, en commençant par l'affiche illustrant le maternel. À la fin de chaque présentation, l'animateur demande à l'ensemble du groupe de redire les éléments importants, et les note sur chaque affiche sous forme de mots clés.
- > L'activité se termine par une discussion au cours de laquelle l'animateur précise les objectifs généraux de l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles, en se basant sur les éléments apportés par le groupe.

**Objectifs généraux de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire de la fédération Wallonie-Bruxelles** (Décret 27/07/1997 mis à jour au 14/09/2012, [www.gallilex.be](http://www.gallilex.be))

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

## REMARQUES

- > S'il le juge utile, l'animateur peut présenter les socles de compétences (voir le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)).

### 3. LES PARCOURS SCOLAIRES ET LEURS DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

**OBJECTIFS:** *Comprendre les différents parcours scolaires possibles en lien avec leurs débouchés professionnels*  
*Favoriser l'expression, l'échange, la discussion.*

#### MATÉRIEL

#### ERRATUM :

*Fourni* : Les 15 cartes « Les parcours professionnels et leurs débouchés professionnels »

<i>Fourni</i>	> 1 poster illustrant le système scolaire
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Un A4 reprenant le poster du système scolaire (2 ou 3 photocopies par participant)
<i>Fourni, à dupliquer et découper</i>	Un A4 (à photocopier avant le découpage) avec 7 personnages différents, chacun en 5 exemplaires, 7 diplômes, 3 attestations, et 2 classes passerelles
<i>À se procurer</i>	Des buddies. L'affiche « Questions » et des marqueurs
	 > Les 5 cartes « Photos d'enfants et de jeunes » de l'animation 2
	 > Les 5 cartons « Niveau scolaire/âge » de l'animation 2
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

#### DÉROULEMENT

- > L'animateur affiche le poster illustrant le système scolaire en Belgique. L'animateur laisse un temps d'observation individuelle, et ensuite, demande aux participants de dire ce qu'ils voient ou comprennent de ce tableau.
- > Les participants reconstituent les sous-groupes de l'animation 2 et vont placer sur le poster leurs 5 photos (voir animation 2) à côté du niveau scolaire correspondant, ainsi que les cartons niveau/âge.
- > L'animateur pose une série de questions centrées sur la compréhension du poster :
  - Comment peut-on lire ce tableau ? Dans quel sens ? Sur le tableau, où commence le parcours de l'enfant, et quand finit-il ?
  - À votre avis, pourquoi y a-t-il des couleurs différentes ?
- > L'animateur explique qu'on va maintenant représenter et analyser 7 parcours scolaires, à l'aide des cartes personnages de couleurs.

## 7 PARCOURS PROPOSÉS

### ENSEIGNEMENT

**1: P.** a terminé ses études primaires et a obtenu son diplôme CEB. Elle a poursuivi ses études dans l'enseignement secondaire général jusqu'en 6<sup>e</sup>, et elle a réussi (CESS). Aujourd'hui, elle décide d'entamer des études supérieures.

**2: M.** a terminé ses études primaires mais elle n'a pas réussi et n'a pas obtenu son diplôme CEB. Elle est entrée en 1<sup>ère</sup> D (Différenciée), elle a passé à nouveau son diplôme CEB et l'a obtenu. Elle a réussi des études secondaires techniques de qualification (CESS et CQ6). À 18 ans, elle commence à chercher un emploi.

**3: V.** a terminé ses études primaires mais il n'a pas obtenu son diplôme CEB. À l'âge de 13 ans, il est passé en 1<sup>ère</sup> puis en 2<sup>e</sup> D (Différencié) et n'a pas obtenu son diplôme CEB. Il a poursuivi son parcours scolaire dans l'enseignement professionnel. Il doit redoubler la 3<sup>e</sup> année (AOC). Il ne suit plus les cours. Après un entretien au CPMS (Centre psycho-médico-social), il s'inscrit dans un CEFA.

**4: D.** a terminé ses études primaires et a obtenu son diplôme CEB. Il a poursuivi ses études dans l'enseignement secondaire général jusqu'en 4<sup>e</sup>. Il a raté sa 4<sup>e</sup> mais a pu s'inscrire dans l'enseignement technique (AOB). Après 6 mois, il a abandonné l'école.

**5: Y.** est arrivé à 8 ans en Belgique, il ne parlait pas français, il a été un an dans une classe passerelle. Ensuite, il a rejoint l'enseignement primaire traditionnel. Il a réussi et obtenu son diplôme CEB. Il a été 2 ans dans l'enseignement secondaire général. Il a réussi (CE1D) mais l'école a conseillé à ses parents de l'orienter vers l'enseignement technique de transition. Il a réussi (CESS) et aujourd'hui, il fait des études supérieures en informatique.

**6: X.** a terminé ses études primaires mais n'a pas réussi. Elle n'a pas obtenu son diplôme CEB. À l'âge de 13 ans, elle est passée en 1<sup>ère</sup> puis en 2<sup>e</sup> D (Différencié) et n'a pas obtenu son CEB. Elle a poursuivi son parcours scolaire dans l'enseignement professionnel. Elle a réussi sa 6<sup>e</sup> (CE et CQ6); elle a également fait une 7<sup>e</sup> année qu'elle a réussie (CESS). Aujourd'hui elle est infirmière.

**7: R.** a fait les 3 années de maternel. À la fin de la 1<sup>ère</sup> primaire, l'école a dit à ses parents qu'il ne pouvait pas rester dans l'école à cause de son comportement et de ses difficultés d'apprentissage. Suivant le conseil de l'école, les parents de R l'inscrivent dans une école d'enseignement spécialisé.

- > Du parcours 1 au parcours 7, le déroulement est le suivant:
  - L'animateur lit le parcours.
  - Il invite un participant à aller devant le poster et lui donne les 5 cartes d'un personnage.
  - L'animateur relit le parcours étape par étape. À chaque étape, il demande au participant de situer une carte personnage sur le poster. Il invite le groupe à l'aider si cela est nécessaire.
  - À la fin du parcours, celui-ci est éventuellement réexpliqué depuis le début, soit par le participant soit par un autre. L'animateur précise et explicite le diplôme obtenu en le collant sur le poster. Il en fait de même pour les attestations d'orientation et les classes passerelles.
- > Lorsque tous les parcours sont représentés sur le poster, l'animateur invite les participants à observer les photos de débouchés professionnels et à les placer sur la partie supérieure du poster. L'animateur anime la discussion en attirant l'attention sur les moments clés des parcours, la différenciation et la multiplicité des parcours possibles et leur débouchés. Si nécessaire, il complète l'affiche «Questions».
- > Pour permettre aux participants de bien se familiariser avec le système scolaire, l'animateur les invite ensuite à proposer de nouveaux parcours en fonction de leurs réalités (par exemple, le parcours de leurs enfants), à les reconstituer sur la feuille A4 représentant le système scolaire.

## ENSEIGNEMENT

### **Les diplômes** (source Ciré et Etnic 2011)

**CEB** Certificat d'études de base : fin de l'enseignement primaire

**CE1D** Certificat d'enseignement secondaire du 1<sup>er</sup> degré : fin de la deuxième année

**CESS** Certificat d'enseignement secondaire supérieur : 6<sup>e</sup> année de l'enseignement de transition ou de l'enseignement technique de qualification

**CE** Certificat d'études : 6<sup>e</sup> année de l'enseignement professionnel, sanctionnant une année d'étude réussie sans obtention du CQ6

**CQ6** Certificat de qualification : optionnel obtenu au terme d'une 6<sup>e</sup> année de l'enseignement professionnel ou de l'enseignement technique de qualification

### **A la fin de la 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année de l'enseignement secondaire, les directions délivrent l'une des attestations suivantes :**

- **AOA** (Attestation d'Orientation A) : réussite complète (l'élève passe de classe et peut choisir le type d'enseignement, la forme et l'option pour l'année suivante)
- **AOB** (Attestation d'Orientation B) : réussite avec restriction (l'élève peut passer de classe mais son choix sera conditionné par la restriction imposée par les professeurs en délibération de fin d'année scolaire)
- **AOC** (Attestation d'Orientation C) : échec (redoublement obligatoire)

*Les classes passerelles, appelées désormais DASPA pour Dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (décret 18 mai 2012), sont des dispositifs qui permettent aux élèves primo-arrivants qui ne connaissent pas du tout le français de s'intégrer dans le système scolaire (voir annexe page 22).*

## **PROLONGEMENTS**

Reprenre le plan de quartier que l'animateur se sera procuré pour la mallette Santé, et l'enrichir avec les écoles du quartier, le type d'enseignement qu'on y dispense, etc.

Approfondir la question de l'enseignement spécialisé.

Introduire l'enseignement de promotion sociale et la formation des adultes.

S'informer sur le système des équivalences.

## 4. LE RÔLE DES PARENTS

**OBJECTIFS:** *Se familiariser avec le monde scolaire*

*Débattre du rôle des parents dans la scolarité*

*Favoriser le dialogue avec les participants sur leurs expériences*

*(positives et/ou négatives) avec l'école*

### MATÉRIEL

<p><i>Fourni</i></p>	<p>&gt; 19 photos représentant des attentes de l'école vis à vis des parents</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="424 645 560 734"></td> <td data-bbox="560 645 695 734"></td> <td data-bbox="695 645 831 734"></td> <td data-bbox="831 645 967 734"></td> <td data-bbox="967 645 1102 734"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 745 560 824">Signaler les maladies contagieuses.</td> <td data-bbox="560 745 695 824">Se rendre à la visite médicale.</td> <td data-bbox="695 745 831 824">Signaler les allergies, les médicaments pris...</td> <td data-bbox="831 745 967 824">Respecter les horaires. Se conformer au règlement.</td> <td data-bbox="967 745 1102 824">Veiller à la fréquentation scolaire.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 853 560 943"></td> <td data-bbox="560 853 695 943"></td> <td data-bbox="695 853 831 943"></td> <td data-bbox="831 853 967 943"></td> <td data-bbox="967 853 1102 943"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 954 560 1077">Disposer du matériel. Respecter le matériel scolaire.</td> <td data-bbox="560 954 695 1077">Prévenir et traiter en cas de poux.</td> <td data-bbox="695 954 831 1077">Justifier les absences et fournir un certificat médical.</td> <td data-bbox="831 954 967 1077">Signer tous les documents administratifs.</td> <td data-bbox="967 954 1102 1077">Accompagner les plus jeunes. Veiller à la sécurité aux abords de l'école.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1106 560 1196"></td> <td data-bbox="560 1106 695 1196"></td> <td data-bbox="695 1106 831 1196"></td> <td data-bbox="831 1106 967 1196"></td> <td data-bbox="967 1106 1102 1196"></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1207 560 1330">Prendre contact avec les médiateurs si il y a des problèmes.</td> <td data-bbox="560 1207 695 1330">Veiller à la tenue vestimentaire des enfants.</td> <td data-bbox="695 1207 831 1330">Signaler les sorties de l'école : seul, accompagné, dans le rang,...</td> <td data-bbox="831 1207 967 1330">Soutenir la participation aux activités sportives scolaires.</td> <td data-bbox="967 1207 1102 1330">Rappeler le respect et l'obéissance aux professeurs et au personnel.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1359 560 1449"></td> <td data-bbox="560 1359 695 1449"></td> <td data-bbox="695 1359 831 1449"></td> <td data-bbox="831 1359 967 1449"></td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1460 560 1538">Ne pas hésiter à rencontrer le professeur.</td> <td data-bbox="560 1460 695 1538">Prévenir en cas d'accident.</td> <td data-bbox="695 1460 831 1538">Vérifier les devoirs.</td> <td data-bbox="831 1460 967 1538">Veiller à ce que l'enfant soit en forme pour suivre les cours.</td> <td></td> </tr> </table>						Signaler les maladies contagieuses.	Se rendre à la visite médicale.	Signaler les allergies, les médicaments pris...	Respecter les horaires. Se conformer au règlement.	Veiller à la fréquentation scolaire.						Disposer du matériel. Respecter le matériel scolaire.	Prévenir et traiter en cas de poux.	Justifier les absences et fournir un certificat médical.	Signer tous les documents administratifs.	Accompagner les plus jeunes. Veiller à la sécurité aux abords de l'école.						Prendre contact avec les médiateurs si il y a des problèmes.	Veiller à la tenue vestimentaire des enfants.	Signaler les sorties de l'école : seul, accompagné, dans le rang,...	Soutenir la participation aux activités sportives scolaires.	Rappeler le respect et l'obéissance aux professeurs et au personnel.						Ne pas hésiter à rencontrer le professeur.	Prévenir en cas d'accident.	Vérifier les devoirs.	Veiller à ce que l'enfant soit en forme pour suivre les cours.	
Signaler les maladies contagieuses.	Se rendre à la visite médicale.	Signaler les allergies, les médicaments pris...	Respecter les horaires. Se conformer au règlement.	Veiller à la fréquentation scolaire.																																					
Disposer du matériel. Respecter le matériel scolaire.	Prévenir et traiter en cas de poux.	Justifier les absences et fournir un certificat médical.	Signer tous les documents administratifs.	Accompagner les plus jeunes. Veiller à la sécurité aux abords de l'école.																																					
Prendre contact avec les médiateurs si il y a des problèmes.	Veiller à la tenue vestimentaire des enfants.	Signaler les sorties de l'école : seul, accompagné, dans le rang,...	Soutenir la participation aux activités sportives scolaires.	Rappeler le respect et l'obéissance aux professeurs et au personnel.																																					
Ne pas hésiter à rencontrer le professeur.	Prévenir en cas d'accident.	Vérifier les devoirs.	Veiller à ce que l'enfant soit en forme pour suivre les cours.																																						
<p><i>Fourni, à dupliquer</i></p>	<p>Fiche récapitulative reprenant les points auxquels il faut être attentif</p>																																								
<p><i>À se procurer</i></p>	<p>Les objets utilisés lors de l'activité d'émergence L'affiche « Questions », une autre grande affiche et des marqueurs</p> <table border="1"> <tr> <td data-bbox="424 1720 560 1821"></td> <td data-bbox="560 1720 1137 1821"> <p>&gt; Les 5 cartes «Photos d'enfants et de jeunes» de l'animation 2</p> </td> </tr> <tr> <td data-bbox="424 1832 560 1933"></td> <td data-bbox="560 1832 1137 1933"> <p>&gt; Les 15 cartes «Photos évocations niveau/âge» de l'animation 2</p> </td> </tr> </table>		<p>&gt; Les 5 cartes «Photos d'enfants et de jeunes» de l'animation 2</p>		<p>&gt; Les 15 cartes «Photos évocations niveau/âge» de l'animation 2</p>																																				
	<p>&gt; Les 5 cartes «Photos d'enfants et de jeunes» de l'animation 2</p>																																								
	<p>&gt; Les 15 cartes «Photos évocations niveau/âge» de l'animation 2</p>																																								
<p><i>À se procurer, à dupliquer</i></p>	<p>Néant</p>																																								

### **DÉROULEMENT**

- > L'animateur a placé les chaises en cercle avec au centre le matériel (photos et objets), disposé sur une table. Il invite les participants à observer les différents objets et les photos.
- > Il lance la discussion en demandant aux participants : « Comment pouvez-vous aider votre enfant à l'école ? »
- > L'animateur note au tableau ou sur une grande affiche les propositions des participants.
- > Ensuite, il relit les propositions et invite les participants à les illustrer à l'aide des photos mises à leur disposition.
- > L'animateur invite à observer les photos qui restent, à émettre des hypothèses sur leur signification, et à exprimer leurs expériences et réflexions en relation avec les situations illustrées sur les photos.
- > L'animateur distribue la fiche récapitulative qui présente les attentes de l'école vis à vis des parents. Il la lit avec les participants.
- > L'animateur pose ensuite la question : « Et vous en tant que parents, qu'est-ce que vous attendez de l'école et des enseignants ? ». Il invite chaque participant à y répondre et note les propositions émises sur une affiche. Il vérifie la compréhension et invite le groupe à en débattre.
- > L'activité se termine par une discussion autour des éléments relevés par les participants. L'animateur complète l'affiche « Questions ».

### **PROLONGEMENTS**

- > Construire avec le groupe une fiche qui reprendrait les attentes des parents vis à vis de l'école.
- > Inviter un ou plusieurs enseignants pour un dialogue avec les parents sur la relation parent(s)-école.

## 5. TOUT SAVOIR (OU PRESQUE...) SUR L'ÉCOLE

**OBJECTIFS:** *Approfondir la connaissance du monde scolaire  
Avoir une connaissance des organismes périphériques à l'école  
(PMS, associations de parents, et services d'aide à la scolarité)*

### MATÉRIEL

<i>Fourni</i>	Quelques questions fréquentes et une réponse simple
<i>Fourni, à dupliquer</i>	Néant
<i>À se procurer</i>	<ul style="list-style-type: none"><li>&gt; L'affiche « Questions » élaborée tout au long des différentes animations.</li><li>&gt; Les informations nécessaires pour pouvoir répondre aux questions (voir fiche ciré, <a href="http://www.enseignement.be">www.enseignement.be</a>, ...).</li><li>&gt; Coordonnées des centres d'aide locaux (Service Accrochage Scolaire, Aide en Milieu Ouvert, etc.)</li></ul>
<i>À se procurer, à dupliquer</i>	Néant

### DÉROULEMENT

- > L'animateur reprend l'affiche « Questions » et la relit.
- > Il demande s'il y a d'autres questions à ajouter et les note.
- > Ensuite, il lit une des questions et invite les autres participants à compléter, anime les discussions et apporte les compléments d'information nécessaires.

### REMARQUE

L'animateur peut utiliser le plateau de jeu de l'oie fourni dans la mallette santé et utiliser par exemple les questions des participants, ou celles des affiches, pour y jouer.

### QUELQUES QUESTIONS ET LEURS RÉPONSES

#### 1. L'école est-elle obligatoire ?

Oui, l'école est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 18 ans.  
Le non-respect de l'obligation scolaire est punissable pénalement.  
L'enseignement à domicile peut être possible, mais à des conditions très strictes.

#### 2. À partir de quel âge puis-je inscrire mon enfant à l'école ?

Dès que mon enfant a atteint l'âge de 2 ans et demi, je peux l'inscrire à l'école maternelle.  
Rappelons que l'école est obligatoire à partir de 6 ans. À l'école maternelle, l'enfant apprend déjà beaucoup à travers le jeu et d'autres activités.

#### 3. L'école est-elle mixte ?

Presque toutes les écoles sont mixtes: les filles et les garçons sont dans la même classe et suivent les mêmes cours.

#### 4. Dois-je payer pour inscrire mon enfant à l'école ?

Non. L'accès à l'enseignement est gratuit.  
Cependant, l'école peut réclamer des frais:

- > Dans l'enseignement primaire: pour la piscine, les activités culturelles et sportives
- > Dans l'enseignement secondaire:
  - pour la piscine, les activités culturelles et sportives
  - les photocopies distribuées aux élèves
  - le prêt de livres scolaires, d'équipements personnels et d'outillages divers

Avant le début de l'année scolaire, l'école doit faire connaître aux parents une estimation du montant qu'il faudra payer. Le non-paiement des frais ne peut en aucun cas constituer un motif de refus d'inscription ou d'exclusion.

#### 5. **Quelle école choisir ?**

En Belgique, les parents choisissent l'école de leurs enfants. Il existe des écoles officielles, des écoles libres confessionnelles (catholiques, juives, protestantes, musulmanes) et des écoles libres laïques. Ces écoles sont reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il existe des écoles privées. Dans ces écoles, les parents doivent payer pour inscrire leurs enfants, et les enfants devront passer les examens de l'Etat.

Il est bon de se renseigner avant de choisir l'école de son enfant. La liste des écoles est disponible sur le site [www.enseignement.be/systeme\\_educatif/annuaire](http://www.enseignement.be/systeme_educatif/annuaire). Vous pouvez aussi demander la liste des écoles de tous les réseaux auprès de la commune où vous habitez. Le parent doit s'engager à respecter le projet éducatif de l'école.

#### 6. **Dans quelle langue l'enfant va-t-il étudier ?**

En Wallonie, les cours se donnent en français. A Bruxelles, il est possible de choisir entre une école francophone ou néerlandophone.

#### 7. **Quels moyens de transport utiliser ?**

Certaines écoles organisent un transport pour les enfants. Sinon, ceux-ci prennent les transports en commun. Pour les enfants de moins de 12 ans, le transport est gratuit :

- > À Bruxelles, il faut demander un abonnement J (5€ pour la carte MOBIB)
- > En Wallonie, il faut demander un abonnement Horizon
- > Pour les trains, il faut demander un abonnement (différentes formules voir site de la sncb)

Pour les jeunes de 12 à 18 ans, il vaut mieux prendre un abonnement scolaire (TEC (Wallonie), STIB (Bruxelles)). L'école doit fournir un document prouvant que l'enfant est bien inscrit dans cette école. Ce document permettra d'avoir un abonnement à prix réduit.

#### 8. **Qui peut garder mon enfant en dehors des cours ?**

Pour les enfants de 3 à 12 ans, les écoles organisent des garderies, avant et après les cours. Elles sont généralement payantes.

Les écoles organisent également des « études » qui permettent aux enfants de faire leurs devoirs, des activités sportives et socioculturelles. Il faut se renseigner auprès de l'école.

#### 9. **Mon enfant ne parle pas français. Que faire ?**

Certaines écoles mettent en place des DASPA (Dispositifs d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants (anciennement classes passerelles) pour les enfants qui ne connaissent ni le français, ni la culture scolaire belge. Les enfants peuvent rester dans cette classe passerelle au maximum 1 an. Ils seront ensuite dirigés vers l'enseignement qui leur convient le mieux.

Pour pouvoir aller dans une classe passerelle, il faut :

- > Avoir entre 2 ans et demi et 18 ans
- > Être en Belgique depuis moins d'1 an
- > Avoir introduit (ou un parent) une demande de reconnaissance de réfugié ou d'apatride ou être ressortissant d'un pays en voie de développement en transition.

#### 10. **Y a-t-il des aides pour étudier ?**

- > Pas pour les enfants en maternelle ou en primaire.
- > Pour les élèves du secondaire, issus de familles peu aisées, la Communauté française octroie des bourses, sous certaines conditions (financières ou pédagogiques). Le formulaire de demande peut être obtenu dans les écoles ou dans les bureaux régionaux d'allocations d'études. Plus de renseignements sur <http://www.allocations-etudes.cfwb.be>

#### 11. **Quand puis-je inscrire mon enfant ?**

- > **Dans l'enseignement fondamental (maternelles et primaires) et secondaire (sauf la première année du secondaire)**, les inscriptions se font jusqu'au 30 septembre. ATTENTION, pour certaines écoles il faut s'inscrire longtemps à l'avance si on veut une place. Si un enfant arrive après le 30 septembre de l'étranger, les parents ou le responsable de l'enfant peut introduire une demande de dérogation auprès du ministère. Cela peut se faire via le directeur de l'école qui accepte l'enfant.

- > **Pour les enfants qui rentrent en première année secondaire**, il faut s'inscrire à une période fixée chaque année, entre février et avril (se renseigner). Il faut remplir le formulaire d'inscription. Ce formulaire est ensuite à déposer dans l'école de son choix. On peut indiquer d'autres écoles sur ce même formulaire, au cas où il n'y aurait pas de place dans l'école de son choix. En cas de problème, on peut téléphoner au 0800/18855.
- > Si le directeur ne peut pas inscrire un élève, il doit remettre une attestation de demande d'inscription où figure le motif du refus d'inscription.
- > On peut aussi inscrire son enfant après la période d'inscription. Si l'école choisie est complète, l'enfant sera mis sur une liste d'attente. À ce moment-là il est utile de chercher une école où il y a de la place.

## 12. A qui dois-je m'adresser et quels documents dois-je présenter ?

- > Il faut s'adresser au directeur de l'école. Il est préférable de prendre rendez-vous avec lui. Si vous avez des problèmes pour parler le français, il est préférable de vous faire accompagner par un interprète.
- > Pour inscrire en maternelle ou en primaire, aucun document n'est requis.
- > **Pour la première année du secondaire**, il faut faire des démarches pour l'équivalence des diplômes. Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner au 02/690.86.86 (de 10h à 12h et de 14h à 16h) ou venir sur place à l'adresse suivante: Rue Courtois, n°4, 1080 Bruxelles (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h).

## 13. Quels documents l'école doit-elle me donner lors de l'inscription ?

Lors de l'inscription la direction doit fournir aux parents :

- > Le règlement d'Ordre Intérieur de l'école
- > Le projet de l'école
- > Le règlement général des études

Il vaut mieux profiter du moment de l'inscription pour avoir d'autres renseignements :

- > La liste des fournitures scolaires qui seront à acheter si l'école ne fournit pas
- > Le calendrier des congés scolaires
- > Le journal de classe
- > La gestion des absences et des retards scolaires

## 14. Toutes les écoles donnent-elles le même enseignement ?

- > En maternel et en primaire, oui. En secondaire, les écoles sont différentes: certaines donnent de l'enseignement général, d'autres de l'enseignement technique, d'autres du professionnel. L'avenir de votre enfant dépend de la filière qu'il va choisir (voir animation sur le parcours scolaire).

## 15. Y a-t'il des organisations de parents ?

Oui, toutes les écoles ont une association de parents. Une association de parents est un ensemble de parents d'une même école qui collaborent avec les autres membres de la communauté éducative (enseignants, direction,...). Elle est l'interlocuteur privilégié des directions des établissements scolaires. Les associations de parents sont représentées au sein du Conseil de participation de l'école. Leurs missions est de :

- > Faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'ensemble de la Communauté éducative (ex. : Aide à la réalisation de projets dans la vie de l'école, organisation de moments d'échanges et de rencontres entre parents et l'équipe éducative,...)
- > Organiser une veille passive et active en vue d'informer le plus objectivement possible tous les parents d'élèves (ex. : Participation à la mise en place d'outils de communication, diffusion d'informations sur le site internet de l'école, dans le journal de l'Ecole,...)

L'Association de parents regroupe exclusivement des parents d'élèves ou responsables légaux. Elle se compose d'une assemblée générale et d'un comité.

L'assemblée générale des parents regroupe tous les parents et l'école. Le comité qui est composé de 3 membres au moins élus pour deux ans, renouvelables, par et parmi les parents d'élèves réunis en assemblée générale. Le comité doit :

- > Organiser, avec la direction, une assemblée générale au moins une fois par an ;
- > Organiser des réunions de parents afin de débattre notamment des questions soulevées au Conseil de participation ;
- > Assurer la circulation de l'information entre les parents d'élèves et leurs éventuelles organisations représentatives ;
- > Susciter la participation active de tous les parents d'élèves de l'établissement en vue de leur permettre de jouer pleinement un rôle actif et responsable au sein de l'école et de favoriser la scolarité des enfants
- > Emettre d'initiative des avis et/ou des propositions aux acteurs concernés.

Les associations de parents sont regroupées en fédérations. Deux fédérations sont reconnues comme représentatives :

- > pour l'**enseignement officiel** : la FAPEO, Fédérations des Associations de Parents d'Elèves de l'Enseignement Officiel
- > pour l'**enseignement libre** : l'UFAPEC Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

#### 16. **Que faire si mon enfant a des difficultés à l'école ?**

- > Certaines écoles organisent des cours de rattrapage.
- > Il existe également en Belgique des écoles de devoirs. Les écoles de devoirs sont des structures d'accueil des enfants et de jeunes de 6 à 18 ans qui développent, en dehors des heures scolaires, un travail pédagogique, éducatif et culturel de soutien et d'accompagnement à la scolarité et à la formation citoyenne.
- > Pour lutter contre le décrochage et la violence en milieu scolaire, la Fédération Wallonie-Bruxelles a institué les services d'accrochage scolaire. Ces services accueillent et aident temporairement des élèves mineurs :
  - exclus d'un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et ne pouvant être réinscrits dans un établissement scolaire ;
  - inscrits dans un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui sont en situation de crise au sein de l'établissement ;
  - qui ne fréquentent pas l'école sans pour autant avoir été exclus d'un établissement scolaire ;

Les services d'accrochage scolaire ont pour mission de leur apporter une aide sociale, éducative et pédagogique par l'accueil en journée et, le cas échéant, une aide et un accompagnement dans leur milieu familial. L'aide dont ils bénéficient leur permettra d'améliorer leurs conditions de développement et d'apprentissage. L'objectif de chaque prise en charge est la réintégration de ces élèves, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, dans une structure scolaire ou une structure de formation agréée dans le cadre de l'obligation scolaire.

Pour des problèmes plus graves, les Services d'aide en milieu ouvert (AMO) proposent une aide préventive au bénéfice des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social. Les AMO ne sont pas mandatés et interviennent uniquement à la demande du jeune, de sa famille ou de ses familiers. Les AMO ont pour but de soutenir les projets du jeune, d'apporter une aide dans les difficultés rencontrées (personnelles, administratives, scolaires, judiciaires, financières etc.). Il y a, à Bruxelles et en Wallonie, plus de 80 A.M.O.

#### 17. **Mon enfant est handicapé. Doit-il aller à l'école ?**

Oui, en Belgique il existe l'enseignement spécialisé pour différents types de handicaps :

- Type 1 Arriération mentale légère
- Type 2 Arriération mentale modérée ou sévère
- Type 3 Troubles caractériels et/ou de personnalité
- Type 4 Déficience physique (handicap moteur)
- Type 5 Enfants malades (type organisé en milieu hospitalier)
- Type 6 Déficience visuelle (aveugles ou malvoyants)
- Type 7 Déficience auditive (sourds et malentendants)
- Type 8 Dyslexie, dyscalculie, dysphasie.

### 18. Et la santé à l'école ?

Au cours de leur scolarité, tous les élèves seront amenés à se rendre, régulièrement (école maternelle, primaire et secondaire), au centre de santé dont dépend leur école afin d'y passer une visite médicale.

L'inspection médicale scolaire est obligatoire dans tous les établissements d'enseignement.

La visite médicale consiste, notamment, à relever différents paramètres comme : le poids et la taille, la vue et l'audition, une analyse des urines. Tout cela est réalisé par une infirmière.

Ensuite, l'élève va chez le médecin qui fait un examen médical général : dentition, gorge et oreilles, dos, réflexes, tension,...

### 19. Et s'il arrive un accident ?

Les accidents peuvent arriver à l'école, mais aussi sur le chemin de l'école ou lors d'une activité sportive.

En matière d'accident dans le cadre scolaire, l'article 19 de la loi du 24 juin 1992, stipule que : « *Tout accident, quelle qu'en soit la nature, dont est victime un élève dans le cadre de l'activité scolaire, doit être signalé, dans les meilleurs délais, à l'école, auprès de la direction ou de son représentant* ».

Globalement, les polices collectives d'assurances souscrites par les écoles dans le cadre des activités scolaires et parascolaires comportent au minimum deux garanties : *l'assurance responsabilité civile et l'assurance contre les accidents corporels*.

### 20. Qu'est-ce que le PMS ?

Les Centres Psycho-médico-sociaux sont des lieux d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peuvent aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle,...

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, **dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire**. Il développe également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille.

Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public **gratuit**.

Tout comme un établissement scolaire, le Centre PMS appartient à un réseau organisé ou subventionné par la Communauté française. Il y a donc des Centres PMS de la Communauté française, provinciaux, communaux et libres.

Le personnel est soumis au secret professionnel. Il travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles.

La connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement lui permet une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille.

Le Centre PMS développe des partenariats avec différents services, dans le respect du secret professionnel et de l'intérêt de l'élève. Ses principaux partenaires sont les personnels scolaires et **les services de promotion de la santé à l'école** (SPSE).

Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision.

D'autre part, lors de la première inscription d'un élève dans une école, les parents sont libres d'accepter ou de refuser les interventions du Centre PMS de l'école (refus de guidance).

## III. Annexe

### **DASPA, DISPOSITIF D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ÉLÈVES PRIMO-ARRIVANTS (CLASSES PASSERELLES), DÉCRET DU 18 MAI 2012**

#### **OBJECTIFS DU DÉCRET :**

- > Assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale des élèves primo-arrivants dans le système éducatif de la Communauté française ;
- > Proposer un accompagnement scolaire et pédagogique adapté aux profils d'apprentissage des élèves primo-arrivants, notamment les difficultés liées à la langue de scolarisation et à la culture scolaire;
- > Proposer une étape de scolarisation intermédiaire et d'une durée limitée, conformément à l'article 9 du présent décret, avant la scolarisation dans une classe de niveau.

#### **DÉFINITION DE L'ENFANT « PRIMO-ARRIVANT » :**

Etre âgé de 2 ans et demi à 18 ans accompli. Etre arrivé sur le territoire national depuis moins d'un an et remplir l'une des conditions suivantes :

- > soit avoir introduit une demande de reconnaissance de la qualité de réfugié ou s'être vu reconnaître celle-ci,
- > soit être un mineur accompagnant une personne ayant introduit une demande de la qualité de réfugié ou s'être vu reconnaître celle-ci,
- > soit être reconnu comme apatride,
- > soit être ressortissant d'un pays bénéficiaire de l'aide au développement du Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement. Le Gouvernement peut ajouter pour une période déterminée d'autres pays à cette liste lorsqu'il estime que ces pays connaissent une situation grave.

Les élèves primo-arrivants sont accueillis dans les DASPA durant une période variant d'une semaine à un an, au cours de laquelle ils bénéficieront d'un encadrement spécifique leur permettant de s'adapter et de s'intégrer au système socio-culturel et scolaire belge. La période peut être prolongée de 6 mois maximum. La durée du passage et le moment de la sortie résultent d'une décision du conseil d'intégration (conseil présidé par la direction de l'école et composé d'enseignants et le membre du CPMS en charge de l'accompagnement des élèves primo-arrivants. Le conseil d'intégration de l'enseignement secondaire élargi (avec un délégué du jury de la Communauté française) peut, pendant leur passage dans le DASPA, délivrer une attestation d'admissibilité dans n'importe quelle année de l'enseignement secondaire, à l'exception des sixième et septième années, dans n'importe quelle forme et dans n'importe quelle option.

#### **LES COMPÉTENCES VISÉES DANS UN DASPA :**

- > Les objectifs généraux de l'enseignement
- > L'apprentissage intensif de la langue française pour ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment cette langue;
- > La remise à niveau adaptée pour que l'élève rejoigne le plus rapidement possible le niveau d'études approprié.

Sources: [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) (également liste des écoles qui proposent des classes passerelles) et décret DASPA du 18 mai 2012 <http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&pd=2012-06-22&numac=2012029269>.

# IV. Bibliographie

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Culture et santé

**Le système scolaire en Belgique francophone (panneau, guide, support individuel, affiche) :**

<http://www.cultures-sante.be/nos-outils/education-permanente/2010/le-systeme-scolaire.html>

## INFORMATIONS LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

**Portail Belgium.be, Informations et services officiels :**

<http://www.belgium.be/fr/formation/enseignement/>

**Fédération Wallonie-Bruxelles :** [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

**Base de données législatives du Centre de Documentation Administrative :** [www.gallilex.be](http://www.gallilex.be)

**Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement**

**secondaire :** [http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557\\_010.pdf](http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_010.pdf)

**Équivalence des diplômes :** <http://www.equivalences.cfwb.be>

**Service des allocations et prêts d'études aux familles :** <http://www.allocations-etudes.cfwb.be>

**Les services d'aide en milieu ouvert AMO :** [www.aidealajeunesse.cfwb.be](http://www.aidealajeunesse.cfwb.be)

**Le portail de l'Enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles :** [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

**Annuaire des CPMS, Centres psycho-médico-sociaux :** idem

**Ciré, Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers :** [www.cire.be](http://www.cire.be)

**Ciré, L'enseignement, cahier du Vivre ensemble en Belgique :**

<http://cire.be/thematiques/integration/542-les-cahiers-vivre-en-belgique>

**Guide d'aide à la préparation du dossier d'équivalence de diplôme :**

<http://www.cire.be/services/travail-equivalences-et-formations-tef/>

**DASPA (classes passerelles) Décret visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française (18 mai 2012) :**

<http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/api2.pl?lg=fr&pd=2012-06-22&numac=2012029269>

## RESSOURCES GÉNÉRALES

**Changement pour l'Égalité, mouvement sociopédagogique :** <http://www.changement-egalite.be/>

**Service d'Information sur les Etudes et les Professions :** <http://www.siep.be/>

**Fédération francophones des écoles de devoirs :** [www.ffedd.be](http://www.ffedd.be)

**En savoir plus sur les poux :** [www.danseaveclespoux.be](http://www.danseaveclespoux.be)



Lire et Ecrire



Fonds Européen d'Intégration  
des ressortissants de pays tiers



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

